

A. Rue de la Rivière

Nuisances liées aux camions.

Suite à l'intervention de la Municipalité, les services de Le Mans Métropole vont adresser à chaque entreprise située rue de la Rivière un courrier pour leur demander d'interdire le tourne à droite en sortant sur la rue. De plus, la signalisation en amont sera renforcée par le service voirie.

B. Rue des Arums

Rétrocession de la rue dans le domaine public communautaire.

La reprise de la voirie par Le Mans Métropole est finalisée. Les espaces verts, y compris la parcelle située à l'ouest du lotissement - cadastrée 8 AL 196 -, restent la propriété de l'association syndicale qui en assurera la gestion.

C. Plaine de la Gautrie

Eclairage public.

Suite à la dernière visite de quartier, la Municipalité a sollicité auprès de Le Mans Métropole un éclairage public dans la plaine pour sécuriser la traversée des enfants qui se rendent à l'école en hiver. Un dispositif à détection de présence avec plusieurs lampadaires est en cours d'installation.

D. Impasse des Orchidées

Accès à la plaine de la Gautrie : une lisse en bois est à remplacer.

Une demande d'intervention est adressée au service compétent.

E. Rue des Iris

Etat des bordures de trottoir.

Une intervention globale est sollicitée auprès de Le Mans Métropole.

Espaces verts : les riverains sollicitent des aménagements.

Cette demande sera examinée dans le cadre de la préparation budgétaire 2018.

Poteau en bois à remplacer à proximité du transformateur électrique.

Une demande d'intervention est adressée au service compétent.

F. Rue des Renoncules

Vitesse des véhicules.

Afin de casser la vitesse, il est envisagé de positionner des jardinières en béton directement sur la voirie.

G. Divers

Garage à vélos devant le cabinet médical de la Gautrie.

Les riverains remercient la Municipalité d'avoir implanté un nouveau garage à vélos.

Circulation dans le quartier : une habitante propose d'implanter des plans du quartier à quelques endroits stratégiques pour aider les automobilistes à se repérer.

Le sujet est renvoyé pour examen à la commission voirie, travaux, environnement, logement et accessibilité.

Mobilier urbain : un habitant sollicite l'installation de bancs à différents endroits du quartier, et notamment rue des Cytises.

Le sujet est renvoyé pour examen à la commission voirie, travaux, environnement, logement et accessibilité.

Incivilités aux abords du terrain d'accueil des gens du voyage.

Les riverains qui constatent des incivilités sont invités à le signaler immédiatement à la gendarmerie de Moncé en Belin qui déclenchera la procédure mise en place avec le commissariat de police du Mans, territorialement compétent.

Mauvaises odeurs en provenance de la plateforme de compostage d'Allonnes.

Le Mans Métropole a mis en place en 2016 un aérateur sur la lagune qui reçoit les "jus" issus du compostage, ce qui a eu pour effet de limiter les odeurs émises par le site. De plus, une délibération a été votée lors du conseil communautaire du 29 juin 2017 pour acter différents points :

- Diminution du tonnage traité par le site CVM de 20 000 tonnes à 17 500 tonnes/an dès 2017
- Amélioration du procédé de compostage des déchets verts afin de supprimer le stock de déchets verts broyés qui fermentent de manière incontrôlée : les travaux commenceront mi-août pour une mise en service début septembre 2017

Devenir du local commercial de la Gautrie.

Dans la mesure où aucune perspective d'implantation de commerce alimentaire n'était envisagée depuis 2008, la commune a décidé de mettre le bâtiment en vente. Le local a été cédé à une entreprise arnageoise d'ambulances et de taxis. A la demande de la ville, le bail commercial pour le dépôt de pain a été reconduit par le nouveau propriétaire.

Débit internet.

Dans le cadre du plan Très Haut Débit (THD), Arnage va bénéficier du déploiement de la fibre par Orange, sur ses fonds propres, permettant un débit de 500 Mbits/s (contre 20 pour l'ADSL par exemple).

Le déploiement devrait débuter en 2018. Une réunion publique sera organisée en partenariat avec Orange pour présenter le projet.

Mise en accessibilité des arrêts des bus.

La mise en accessibilité des arrêts de bus est réalisée progressivement dans le cadre d'un plan pluriannuel piloté par Le Mans Métropole.